FACE A l'ACCIDENT DU TRAVAIL - COMMENT REAGIR ? QUELLES SONT LES FORMALITES ?

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Différencier l'accident du travail, de trajet, la maladie « classique » et la maladie professionnelle Savoir déclarer un accident du travail et constituer des réserves Connaître les étapes des différentes procédures d'instruction du dossier Comprendre la notion de tarification des accidents du travail
PUBLIC	Tous Corps d'Etat
PRE-REQUIS	Aucun
EVALUATION	Questions / Réponses
METHODES	Diaporama, échanges d'expériences, support remis à chaque participant (Taux d'abandon : 0%)
MOYENS SPECIFIQUES	Vidéoprojecteur, Temps d'échanges. Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Madame Christelle BECHET Formatrice Juridique

PROGRAMME

Durée : 3 heure(s) sur 1 jour(s)

L'ACCIDENT DU TRAVAIL - LES NOTIONS A CONNAITRE
- L'accident du travail : la définition
- La rechute
- L'accident de mission
- L'accident de trajet ou de circulation
- La consolidation

L'ACCIDENT DU TRAVAIL - LA DECLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL
- Quelles preuves se ménager lors de l'accident du travail ?
- Les formalités à accomplir
- La déclaration d'accident du travail : qui, quand, comment la remplir ?